

affirmant leur mariage. Cette déclaration, presque en tout semblable à la première, en différait seulement en ce que Catherine de Loxan, tante de Philippine, la signa comme second témoin, après Cavaleri. Elle attestait que tout ce que l'écrit contenait était vrai, et qu'elle avait tout vu elle-même. Le notaire Ebner dressa aussitôt, sur cette déclaration, un acte que le chancelier Wellinger et Blaise Kuen, conseiller privé et président de la Trésorerie, complétèrent en le signant comme témoins instrumentaires.

En envoyant cet acte au Pape, Ferdinand chargea Sporenno, son ambassadeur à Rome, d'y ajouter, au besoin, des observations verbales. Il devait déclarer que, dans une cause qui s'appuyait sur la pure vérité, on pouvait d'autant moins réclamer un nouveau témoignage, que l'un des témoins signataires de l'acte était le prêtre même qui avait célébré le mariage. Il fallait aussi considérer que les époux déclaraient vivre et vouloir vivre maritalement jusqu'à ce que la mort les séparât; que pendant de nombreuses années l'existence du mariage n'avait jamais été contestée; que les empereurs Ferdinand et Maximilien et l'archiduc Charles de Styrie avaient, en différentes occasions, reconnu cette existence et désigné Philippine comme étant la femme légitime de l'archiduc. On ne devrait jamais exiger, en aucun cas, une nouvelle bénédiction nuptiale, ou quoi que ce fût qui pourrait porter atteinte à l'honneur de la femme et des enfants. Enfin, si la Cour papale élevait de nouvelles difficultés, l'ambassadeur devait déclarer formellement que l'archiduc était décidé à n'y pas répondre et à remettre toute l'affaire entre les mains de Dieu. Ce cas, d'ailleurs, ne se présenta pas, et on n'eut plus désormais à Rome aucun doute sur la célébration du mariage et sur sa validité.

Les mœurs de l'archiduc n'avaient pas été irréprochables